

Proposition de terres agricoles : Prise de la Pierrière

Saint-Pierre d'Oléron, le 25/04/2022

Madame, Monsieur,

La **Communauté de communes de l'île d'Oléron** est propriétaire de **parcelles agricoles** sur la commune du **Château d'Oléron** et recherche des Sauniers en mesure d'exploiter et de gérer ce site.

Propriétaire :	Communauté de commune de l'île d'Oléron
Nature du terrain :	Bosses de marais (prés) et surfaces en eaux
Usage exigé :	Saliculture
Bâtiments :	Absence de bâti
Commune	Le Château d'Oléron
Section	AK
Numéro	1615, 212, 213, 214
Lieu-Dit	Prise de la Pierrière
Surface	2,35 ha dont 1,13 ha d'eaux et 1,22 ha de prés
Bail rural	Bail rural environnemental.
Potentiel évalué	Environ 25 aires saunantes.
Contraintes du site	- Cabane pour stockage de matériel et abri du saunier potentiellement envisageable.
Etude potentiel salicole	Une étude salicole du site est disponible à la communauté de communes à titre consultatif.

Localisation et accès :

Comme indiqué sur le plan, l'accès au site se fait par la rue Pierre et Marie Curie au Château d'Oléron.

Se référer carte des parcelles en Annexe.

Principaux engagements à respecter :

Gestion des marais salants pour favoriser la biodiversité :

- Absence d'intervention mécanique sur les abords des différents compartiments entre mi-mars et mi-juillet sauf accord des instances compétentes (DREAL, DDTM, N2000 et CCIO).
- Privilégier le travail manuel du réseau hydraulique au travail mécanique.
- Entretien régulier des salines et de leurs abords en maintenant les différentes strates de végétation et les espèces remarquables typiques de ces milieux.
- Entretien des bosses de marais (en direct ou via un agriculteur partenaire).
- Calendrier de travail respectueux des périodes de reproduction de la faune et de la flore.
- Si fauche des bosses de marais, travaux effectués après le 15 juin et exporter la matière.
- Absence de traitement sanitaire sur l'ensemble de la saline et de ses abords.
- Interdiction de stockage de tout élément étranger à la saline (ferrailles, fibrociment, pneus...) sauf bâches strictement nécessaires pour la couverture des tas de sel.
- Absence de brûlage.
- Pas de pâturage sur les bosses de marais en période hivernale.

Références cadastrales :

Commune	Section	Parcelle	Lieu-Dit	Surface cadastrale (ha)
Le Château d'Oléron	AK	212	Prise de la Pierrière	0,8240 ha d'eaux
Le Château d'Oléron	AK	213	Prise de la Pierrière	0,9710 ha de prés
Le Château d'Oléron	AK	214	Prise de la Pierrière	0,3090 ha d'eaux
Le Château d'Oléron	AK	1615	Prise de la Pierrière	0,2494 ha de prés
			Total	2,3534 ha

Total des surfaces : 2.35 ha dont 1.133 ha de surfaces en eaux.

Les candidatures écrites (voir fiche de candidature + argumentaire complémentaire si besoin) sont à adresser à la Communauté de communes de l'île d'Oléron à l'adresse ci-dessous :

Jérôme Pohn
agriculture@cdc-oleron.fr
Service Développement Economique – Agriculture durable
Communauté de communes de l'île d'Oléron
59 route des Allées
17310 Saint-Pierre d'Oléron

Réception des candidatures (écrites) jusqu'au 23/05/2022, 12h00.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Annexe - Cartes de localisation

